



AVIS D'ÉBULLITION

PRÉVENTIF - SUIVANT LES TRAVAUX DE NETTOYAGE
ET DE LA MISE À NIVEAU DES PUIXS D'EAU POTABLE.



Jeudi le 21 mars 2024, la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, informe les citoyens d'un avis d'ébullition préventif suivant les travaux de nettoyage et de la mise à niveau des puits d'eau potable réalisés cette semaine.

CE QUE VOUS DEVEZ-FAIRE ?

Vous devez utiliser de l'eau du robinet qui a préalablement bouilli à gros bouillons pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, pour tous les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Pour boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Dès que les analyses d'eau en laboratoire confirmeront le retour à la conformité et donc, que la qualité sera propre à la consommation, **UN SECOND AVIS SERA PUBLIÉ** indiquant la « **Levée d'avis d'ébullition** »

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. La municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard prend actuellement toutes les mesures afin d'assurer la sécurité de nos citoyens.

Merci de votre collaboration.

Josée Croteau

Directrice générale et greffière-trésorière

Stéphane Lemay

Directeur des travaux publics